

**Sorry, but this page still haven't any translation.**

We hope this will be fixed in the near future.

### **Démarrage des travaux**

Les travaux pour l'amélioration de l'accès fluvial à Port 2000, autorisés par arrêté préfectoral du 19 juin 2023, démarreront au premier semestre 2024.

Published on 22/12/2023 - Updated 18/12/2024



©HAROPA PORT / Vincent Rustuel

Le lancement des travaux de construction a été autorisé en juin 2023 par arrêté préfectorale. Ce projet d'envergure a fait l'objet d'une concertation publique menée en 2017-2018, ainsi que d'une étude d'impact avec enquête publique qui s'est déroulée en décembre 2022.

HAROPA PORT a engagé une phase de consultation auprès des entreprises pour la réalisation des travaux ; la remise des offres doit intervenir d'ici fin 2024.

### **Les grandes étapes des travaux**

Après l'installation d'une base-vie « travaux », puis la préparation des pistes d'accès au chantier à l'extrémité ouest de Port 2000 et le long de la Compagnie industrielle maritime (CIM), **l'entreprise sélectionnée lancera les chantiers de construction de la digue et du chenal maritime protégé.**

[Pour en savoir plus sur les travaux](#)

Le **transport massifié** est un enjeu stratégique pour la compétitivité et la décarbonation de la chaîne logistique de HAROPA PORT. Cette étape est donc un marqueur fort pour le premier port de France.

*Le saviez-vous ? La chaudière consiste en la construction d'une digue et d'un chenal de 1 800 m à l'entrée du port du Havre. Grâce à ces travaux, c'est l'ensemble de la flotte fluviale existante qui sera en capacité d'accéder aux terminaux maritimes de Port 2000 et de naviguer sur la Seine : automoteurs, convois poussés composés de pousseur et barges fluviales, navires fluvio-maritimes.*

*Le projet est cofinancé par l'Etat, la région Normandie, l'Union Européenne et HAROPA PORT.*

